



MARCHÉ DE NOËL

Bulletin d'inscription des exposants

La **Municipalité de Saint-Martin de Saint-Maixent** a le plaisir de vous inviter à participer à son **Marché de Noël**, qui se déroulera :



Vendredi 11 décembre



Stade de Saint-Martin de Saint-Maixent



Ouverture au public : 18 h 30

Afin de faire de cette soirée un moment convivial et solidaire, **la participation est entièrement gratuite.**

En contrepartie, chaque exposant est invité à offrir **un produit de son choix** qui sera intégré à une **bourriche**. Les bénéfices de cette tombola seront **intégralement reversés à l'école de Saint-Martin de Saint-Maixent.**

Renseignements concernant l'exposant

Nom :

Prénom :

Entreprise / Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Votre activité

Nature des produits exposés :

.....

.....

.....

Besoins pour votre emplacement

Longueur souhaitée : mètres

Largeur souhaitée : mètres

Il appartient à chaque exposant de prévoir, s'il l'estime nécessaire, un **TIVOLI** (ou toute autre structure de protection adaptée)

Lot offert pour la bourriche

Chaque exposant est invité à offrir un lot.

Nature du lot proposé :

.....

Organisation

- **Installation des exposants : à partir de 16 h 30**
- **Ouverture au public : 18 h 30**
- **Fin prévisionnelle du marché : vers 23 h 00**

Contact et inscription

- **Date limite d'inscription : 1er décembre**
- Les bulletins sont à retourner à :
- **Madame Aurélie Mercier**
Adjointe aux Cérémonies et Manifestations
- **E-mail : aurelie.mercier27@laposte.net**

Engagement de l'exposant

Je soussigné(e)

souhaite participer au Marché de Noël organisé par la Commune de Saint-Martin de Saint-Maixent.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et m'engage à respecter le règlement.

Fait à :

Le : / /

Signature :

Règlement du Marché de Noël

- Le marché de Noël se déroulant en **extérieur**, il appartient à chaque **exposant de prévoir, s'il l'estime nécessaire, un TIVOLI (ou toute autre structure de protection adaptée)** afin d'assurer la protection de son stand contre les intempéries. **L'organisateur ne fournit pas de structure de couverture, sauf mention contraire.**
- L'installation des exposants est autorisée à partir de **16 h 30**.
- Les stands devront être prêts pour l'ouverture au public à **18 h 30**.
- Les emplacements sont attribués par les organisateurs **en fonction des besoins de chaque exposant** et des contraintes d'organisation.
- Les exposants s'engagent à rester présents jusqu'à la fermeture du marché, prévue **aux alentours de 23 h**.
- Aucun droit d'emplacement n'est demandé.
- En remerciement, chaque exposant offrira un lot destiné à la bourriche organisée au profit de **l'école de Saint-Martin de Saint-Maixent**.
- Chaque exposant est responsable de son matériel, de ses marchandises et de son assurance.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.
- En signant ce bulletin, l'exposant accepte le présent règlement.